



Procès-Verbal des Assemblées Générales Ordinaire 2021 et Extraordinaire de l'Association Entre Terre et Ciel	Le 14/01/2022 à Labroquère
---	---------------------------------------

Mr. Frédérick Diard, Président de séance, déclare l'assemblée ouverte.

Il remercie la présence de M. LARQUE en tant que Maire de Labroquère pour son accueil dans la salle des fêtes communale également en représentation de M. PUENTE, président de la Communauté de Commune des Pyrénées Haut Garonnaises.

Sont excusé de leur absence :

M. MERIC, président du Conseil Départemental de la Haute Garonne

M. BAUVIN, président de la Ligue F.F.M.E. Occitanie

M. DE RIVALS, président du Comité Territorial F.F.M.E. de la Haute Garonne et du Gers

53 personnes sont présentes ou représentées sur les 246 adhérents de l'association à ce jour.

Le quorum de l'assemblée générale ordinaire n'étant pas atteint, celle-ci est clôturée et l'assemblée générale extraordinaire convoquée ce jour est ouverte.

1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2020 du 23 Janvier 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 Rapport moral saison 2021

-Effectifs 212 licenciés

Les différentes synthèses nous montrent une légère diminution des adhérents (23%)

En détails : perte de 16% des adhérents jeunes et 38% des adhérents adultes.

-Bilan des activités: Seulement 10 séances ont pu être programmées en SAE (6 septembre/octobre 2020 et 4 en juin 2021) ainsi qu'une soirée porte ouverte en octobre 2020. Toutefois nous avons pu organiser 4 sorties en extérieur de nettoyages et de grimpes sur les sites de Cierp-Gaud, Saint béat et la vallée du lys (en participation avec le LHM) mais aussi l'inauguration des voies de Saint-Béat.

- **Les conventions** d'accès aux SAE du lycée Paul Mathou, du LHM ainsi que du collège Didier Daurat ont été maintenues.

-Salle du Pan: 45 adhérents (42 ETC, 3 adhérents extérieurs). 77 heures/semaine d'accès libre+ 14 heures de cours par semaine pour l'école d'escalade .



En raison de la situation sanitaire la salle du Pan a été fermé du 30 octobre 2020 au 9 juin 2021.

-Ecole d'escalade: 166 adhérents ont participé aux cours d'escalade.

La synthèse nous montre une stabilité des cours avec seulement une perte de 17 participants. Les moniteurs ont pu honorer leurs horaires de cours à hauteur de 30,5h/semaines (identique à 2020). Mr Diard remercie les moniteurs qui se sont démenés pour poursuivre leur cours malgré le contexte sanitaire et le bilan positif en cette fin de saison qui s'en découle.

-Bilan des compétitions: Seules 3 compétitions ont pu être réalisées sur la saison 2021

le Garonne Escalade Trophée en 1 seule étape avec 7 participants ETC,
Sélectif régional U12 U14: 1 participant,
championnat de France de difficulté U12 U14: 1 participant.

-Travaux de la salle d'escalade

Signature du bail emphytéotique administratif le 21/07/2021 avec le Communauté de Commune des Pyrénées Haut Garonnaises

ETC devient locataire et gestionnaire de la salle pour les 20 ans à venir.

Attribution d'une subvention au titre du PNSAE de la FFME :12 000€

Attribution d'une subvention au titre du Fond de Développement de la Vie Associative:3 000€

Dépôt d'un dossier de demande de subvention au conseil départementale de la Haute Garonne à hauteur de 32 700€

Dépôt d'un dossier de demande de subvention au conseil régionale Occitanie à hauteur de 11 000€

Dépôt d'un dossier de demande d'aide financière auprès de France Active au titre du contrat D'Apport Associatif

Entre Terre et Ciel reste engagé à investir dans les équipements de la salle à hauteur de 77 000€(+27 000€/2020)

Reprise des travaux en avril 2020

-Composition du Conseil d'Administration 2021

Président : Frédérick Diard

Vice-présidente : Helen Munduteguy

Trésorier : Mathieu Gracia

Secrétaire : Jean-Marc Barbe

Secrétaire adjoint : Ludovic Dolce

Gestionnaire délégataire des équipements fixes : Yoann Mure



Représentants des adhérents: Lise Lefebvre

Représentant des adhérents : Titouan Dolce

Membre du conseil d'administration : Anne Baumann

3 Approbation du rapport moral de la saison 2021

Le rapport moral de la saison 2021 est approuvé à l'unanimité.

4 Rapport financier du 01/09/2020 au 31/12/2021

Présentation du rapport financier par M. GRACIA, trésorier de l'association

Il est précisé que le conseil d'administration a fait le choix de basculer d'une comptabilité saisonnière vers une comptabilité annuelle. Le rapport financier est présenté sur 16 mois. Les prochains rapports financiers seront de l'association seront donc établis par année civile.

Le résultat d'exploitation de 2021 est affecté pour l'exercice 2022.

5 Approbation du rapport financier du 01/09/2020 au 31/12/2021

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

6. Renouvellement des membres du C.A.

Membre sortant à renouveler : Anne Baumann

Anne Baumann est réélue au sein du conseil d'administration à l'unanimité.

Membres démissionnaires :

- Helen Munduteguy
- Jean marc Barbe
- Titouan Dolce
- Ludovic Dolce

Adhérents souhaitant intégrés le C.A.:

- Yohann Elbaz
- Estéban Elbaz
- Anne Rouanet
- Matéo Billeret
- Gaëlle Boulay

Un vote à bulletin secret est organisé pour chaque candidat.

Résultats des votes

Yohann Elbaz est élu avec 44 suffrages POUR, 11 CONTRE

Estéban Elbaz est élu avec 50 suffrages POUR, 4 CONTRE

Anne Rouanet est élue avec 51 suffrages POUR, 4 CONTRE



Matéo Billeret est élu avec 54 suffrages POUR, 1 CONTRE
Gaëlle Boulay est élue avec 52 suffrages POUR, 0 CONTRE

7. Budget prévisionnel 2022

Le budget prévisionnel pour l'année 2022 est présenté

ETC – BUDGET PREVISIONNEL			
ANNEE CIVILE 2022			
DEPENSES		RECETTES	
Loyer SAE Labroquère	3 000,00 €	Vente de T-shirts	200,00 €
Eau – EDF	5 000,00 €	Vente de matériel d'occasion	3 000,00 €
Reversement licences et assurances FF	15 000,00 €	Cotisation/Licence des adhérents	21 000,00 €
Sous-traitance Cours moniteurs	33 000,00 €	Cours Ecole d'escalade	36 000,00 €
Prestation GEME salariés	18 800,00 €	Vente entrées/abonnements SAE	17 000,00 €
Fournitures – petit équipement	2 000,00 €	Location SAE	2 000,00 €
Primes d'assurance	5 000,00 €	Location Structure Baby Escalade	200,00 €
Site internet	100,00 €		
Formation	500,00 €	Subvention CD31 matériel école esca	800,00 €
Honoraires	300,00 €	Subvention SAE CD31	32 700,00 €
Frais postaux – téléphone	250,00 €	Subvention SAE CR OCCITANIE	10 000,00 €
Frais bancaires	100,00 €	Subvention SAE FFME PNSAE	6 000,00 €
Affiliation FFME	125,00 €	Intérêts livret	100,00 €
Remboursement prêts privés	4 097,00 €		
Remboursement prêt France Active	2 000,00 €		
SAE – Montage du voile	8 215,00 €		
SAE – Assureurs automatiques	5 383,00 €		
SAE – Tapis et moquette bloc rdc	8 087,00 €		
SAE – Chronos vitesse	7 200,00 €		
SAE – Bloc et moquette mezzanine	10 502,00 €		
SAE – Achat nacelle	4 500,00 €		
SAE – plaquage zone non grimvable	3 015,00 €		
SAE – Achat Baudriers	836,00 €		
SAE – Achat chaussons	2 000,00 €		
TOTAL	139 010,00 €	TOTAL	129 000,00 €

Ce budget prévisionnel présente un déficit de 10 000€ sans l'affectation du résultat de l'exercice 2021.

8 Approbation du budget prévisionnel 2022

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

9. Perspectives 2022

-Maintien du nombre d'adhérents (+13% déjà enregistré à ce jour par rapport à la saison 2021)



-Obtentions des financements pour permettre le soutien des activités de l'association, la compensation des diminutions des recettes et d'assurer notre partie d'investissement dans la prochaine salle.

-Fin des travaux de la salle

-Entrée et prise en charge de la salle

-Embauche de personnels pour assurer les ouvertures et la gestion de la salle :

Philippe Mercanti : Responsable de salle (¼ temps)

Simon Roguet : Stagiaire DEJEPS mention escalade : agent d'accueil et de développement pour la salle (563h)

Guillaume Philip : Stagiaire DEJEPS en milieu naturel : agent d'accueil et de développement pour la salle

-Démontage et restitution de la salle du Pan (Avril 2022)

-Renforcer le groupe et l'attrait des adhérents à participer aux compétitions.

-Retrouver une dynamique pour le club, pour les adhérents, faire vivre la salle et la rentabiliser.

10. Nouveaux statuts de l'association

De nouveaux statuts pour l'association ont été proposés et présentés aux adhérents afin de régulariser :

- Le changement de siège social de l'association
- La mise en conformité des statuts de l'association avec les statuts et le règlement intérieur de la F.F.M.E.
- Leur actualisation

11. Vote des nouveaux statuts de l'association

Les statuts sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

12. Règlement Intérieur de l'association

En parallèle des nouveaux statuts, la mise en place d'un règlement intérieur de l'association a été proposé et présenté à tous les adhérents.

13. Vote du Règlement Intérieur de l'association

Le règlement intérieur de l'association est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.



L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'assemblée générale extraordinaire.

Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yoann MURE', written in a cursive style on a light-colored background.

Yoann MURE

Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Gaëlle BOULAY', written in a cursive style on a light-colored background.

Gaëlle BOULAY